



Région Nord-Pas de Calais : contribution au programme régional



Une région confiante en elle-même, audacieuse et innovante qui s'investit dans la coopération transfrontalière et qui favorise les synergies gagnantes entre villes régionales et européennes

- *En particulier la région soutiendra activement les coopérations transfrontalières (GECT) de Lille Métropole et du Littoral avec la Belgique voisine pour développer des initiatives fructueuses dans les domaines des transports, de l'emploi, de recherche, de la culture et de la santé et de la préservation de l'environnement. Valorisons notre atout européen transfrontalier : notre région est au cœur de l'Europe à la croisée de différentes cultures ; développons des coopérations renforcées dans les domaines du transport et de la mobilité, de la protection de l'environnement et de la santé publique, des infrastructures, des échanges universitaires, des événements culturels, de la coopération Nord-Sud et de l'aide au développement, etc.*
- *La région favorisera aussi l'insertion de la Métropole Lilloise au sein du réseau des grandes villes européennes et appuiera les efforts d'infrastructure pour relier de manière cadencée et rapide les villes de l'arc sud (ex-bassin minier) par un "RER-GV régional" aux autres agglomérations urbaines de la région.*

Penser l'ère de l'après-pétrole "pas cher" en s'appuyant sur l'alternative du ferroviaire pour le transport

- Il est temps d'ouvrir les yeux sur une réalité qui s'approche à grande vitesse : La fin du pétrole bon marché, abondant que l'on peut consommer, par conséquent, sans aucune attention est pour bientôt. Regardons la réalité en face. Evaluons les conséquences que cela va avoir sur la vie de nombreux habitants, citoyens ou résidents de notre pays, région. En particulier, le fameux modèle américain basé sur la péri-urbanité et donc l'étalement urbain a du "plomb dans l'aile" : Comment les ménages vont-ils gérer des budgets carburants correspondant à des déplacements de 80 à 200 km par jour (voir plus) et par personne du couple ? Quelles décisions vont elles prendre pour affronter ces dépenses qui risquent d'être écrasantes ? Identifions ce qui risque d'arriver dans le scénario du pétrole cher : Les transports en commun risquent vite d'être dépassés en capacité et insuffisants en fréquence de desserte. Les ventes d'habitation risquent de se faire en masse, mais arriveront-ils à trouver des acquéreurs ? Et si oui, à quel prix ?
- Renforçons progressivement le réseau ferroviaire avec des dessertes fréquentes et rapides (RER) reliant les villes et grandes agglomérations régionales pour offrir des alternatives au transport individuel en voiture très coûteux et polluant. Soutenons les alternatives au transport routier avec le ferroutage et le transport fluvial.

Une économie régionale durable s'appuyant sur la formation, la recherche et l'innovation et le redéploiement industriel au service en final du développement de l'emploi régional

- Notre industrie doit poursuivre sa reconversion. Les pôles de compétitivité existants sont pertinents mais doivent bénéficier de l'appui décisif de la région et de capitaux privés pour atteindre une taille critique garante d'efficacité, de crédibilité et de pérennité.
- Notre stratégie consistera aussi à renforcer le potentiel de recherche & développement au sein des universités, centres techniques et grandes écoles régionales tant sur le plan humain que des infrastructures et moyens financiers. Dans ce domaine, il faut impérativement sortir d'une situation où la R & D publique et privée est d'un poids très inférieur à celui d'autres régions françaises ou européennes d'histoire et de vocation comparables
- Nous aiderons les agriculteurs pour qu'ils puissent se convertir à une agriculture respectueuse de l'environnement et de leur santé, de notre santé : AMAP, agriculture biologique... et nous encouragerons les filières de proximité : production, transport, distribution pour les denrées agricoles et produits agroalimentaires. Il faut aider en effet

les agriculteurs qui veulent sortir du système de l'agriculture productiviste en favorisant leurs mises en réseau, en leur facilitant l'accès à des circuits de distribution courts alternatifs à la grande distribution. L'agriculture biologique peut être aussi un moyen d'insertion de personnes en grande difficulté professionnelle et en même temps de changement de type d'alimentation par l'éducation alimentaire auprès de ces nouveaux agriculteurs.

-  *La création d'entreprises, la reprise d'entreprise, l'aide à l'innovation et tout ce qui concourt à la redynamisation de l'économie seront objets de soutiens matériels et financiers de la région. Il faut continuer, en particulier, de favoriser la création d'entreprises et d'emplois dans le domaine de la nouvelle "économie verte" (en s'inspirant de l'exemple du CD2E à Loos-en-Gohelle) : rénovation thermique des bâtiments, énergies renouvelables, construction HQE / BBC, chimie-pharmacie verte, recyclage déchets, tourisme vert, services à la personne, valorisation du patrimoine, etc.*

-  *La formation des jeunes ou la reconversion des professionnels existants nécessite la création d'un institut de formation aux métiers de "l'économie verte" : Ces nouveaux métiers existent pour des niveaux de qualification allant de l'ouvrier qualifié au cadre commercial ou technique. Il n'existe pas aujourd'hui de formation régionale pour, à titre d'exemple, les professionnels de l'installation de cellules photovoltaïques, de capteurs solaires thermiques ou pour les pompes à chaleur ou pour ceux de la maintenance éolienne ou encore pour l'architecture, l'isolation de bâtiments aux nouvelles normes énergétiques basse consommation. Cet institut de formation initiale qualifiante et de formation permanente doit pouvoir se constituer dans le cadre d'une association partenariale entre l'éducation nationale, les chambres syndicales et les universités de la région. Il serait aussi extrêmement bénéfique d'associer des professionnels de la formation venant de pays européens plus avancés. Cet institut pourrait accueillir dans le cadre de la coopération Nord-Sud ou dans le cadre européen une proportion importante d'apprentis et d'étudiants étrangers.*

-  *Le diagnostic des causes du déficit chronique de qualification chez les jeunes arrivant sur le marché du travail doit être fait. L'ensemble des parties prenantes doit être mobilisé : Corps enseignant, familles, entreprises, structures d'aides à l'emploi pour l'élaboration d'un plan cohérent permettant de mettre fin en quelques années au retard d'emploi de la région. Des métiers ne trouvent pas preneurs sur le marché du travail régional pour cause de manque de mobilité géographique, de manque d'attractivité de certaines branches professionnelles (salaires proposées, horaires, difficultés des conditions de travail) : débits de boisson-restauration, bâtiment-*

travaux publics, services à la personne, etc... La région peut jouer un rôle de coordination et facilitation pour retrouver des conditions d'attractivité plus satisfaisantes de ces secteurs dits "en tension".

Des milieux naturels mieux protégés, les sites et sols pollués pris en charge et traités avec des moyens plus importants

- Notre région est une des régions françaises qui souffre le plus de l'héritage industriel du XIX et XXème siècles. Des moyens accrus mobilisant l'Etat, L'Europe et des partenaires privés seront mobilisés pour une réhabilitation des sites et sols pollués. Ces sites sont une ressource majeure pour un nouvel urbanisme et une reconquête de la biodiversité. En aucun cas, il faut que l'urgence d'opérations de promotion immobilière ou de création d'implantation d'activités économiques industrielles ou tertiaires soit un moyen de réutilisation des friches sans une dépollution sérieuse garantie par une autorité régionale indépendante.*
- Notre région est pauvre en surface boisée. Les surfaces boisées peuvent être doublées sur cinq années.*
- Notre région doit affronter aussi avec détermination les défis liés au changement climatique : montée du niveau de la mer, renforcement de l'habitat et des constructions pour être en mesure de tenir face à des évènements météorologiques violents.*

Une organisation administrative réorganisée pour être plus efficace au service de toutes les forces vives de la région

- Notre région doit être pionnière pour aller vers une organisation administrative simplifiée. Soyons courageux pour donner à la région des moyens d'administration, de pilotage, d'assistance, de contrôle et d'expertise en rapport avec les exigences d'efficacité et de proximité des citoyens. Il doit être possible en liaison avec les préfets d'inciter les plus petites communes à se regrouper puis fusionner (par exemple celles en priorité de moins de 10 000 habitants au sein des agglomérations urbaines) et d'avoir un moins grand nombre d'intercommunalités. Dans ce sens une fusion progressive des deux conseils généraux et du conseil régional permettrait un meilleur emploi des ressources humaines et une plus grande réactivité dans le traitement des projets et dossiers régionaux.*

- *Nous devons accorder aussi notre soutien aux petites et plus grandes communes qui accepteraient de fusionner. Nos communautés urbaines et d'agglomérations bénéficieront aussi d'attributions accrues dans le domaine social et médico-social.*
- *Notre région doit enfin bénéficier d'une appellation lui permettant d'avoir une image plus valorisante tant sur le plan économique, que social, culturel et des relations internationales.*

Une politique énergétique réduisant les émissions de CO2 et favorisant la transition vers l'emploi des sources d'énergie renouvelables : solaire, géothermie, éolien, biomasse

- *Nous adhérons complètement à l'alternative énergétique pour notre région qui a fait l'objet de simulation et chiffrage par l'Association Virage Energie Nord-Pas de Calais. Notre région doit pouvoir progressivement évoluer vers les sources d'énergie renouvelable et s'affranchir de manière progressive du quasi-monopole de production électrique fournie par le nucléaire. Les centrales présentent des risques sanitaires, des risques de sûreté et génèrent des déchets que nous ne savons pas traiter de manière durable. L'irréversibilité des conséquences induites par un accident grave au sein d'une centrale nucléaire doit nous pousser délibérément à sortir de l'impasse du nucléaire et à axer nos efforts sur l'efficacité énergétique et sur l'emploi de procédés de production d'énergie décentralisés avec mise en réseau des outils de production et des lieux de consommation.*
- *Notre avenir repose donc sur l'emploi de plus en plus massif des sources d'énergie renouvelables : solaire, éolien, géothermie, biomasse. Pour réussir cette transition, la région soutiendra ces nouvelles filières qui doivent encore se renforcer dans différents aspects : formation professionnelle, aide à la recherche et à l'innovation, aide à la création d'entreprises.*

Un plan coordonné pour lutter encore contre les causes de mauvais état sanitaire et d'espérance de vie réduite au sein de branches de la population régionale

- *Les causes de maladies graves et de mortalité précoce sont connues. L'alimentation déséquilibrée, le déficit d'exercice physique, l'alcoolisme et le tabagisme se combine avec, souvent en outre, l'exposition professionnelle ou domestique à des substances dangereuses pour donner un état de santé globale plus faible que la moyenne nationale.*

-  *Des initiatives positives ont déjà été menées au niveau scolaire et professionnel. Elles devront être généralisées avec le soutien de la région et aussi des communes. La généralisation des salles de sport et les conseils en alimentation et hygiène de vie sont un moyen de modification des comportements individuels et familiaux que la région peut encourager.*

-  *Rapprochons professionnels et associations de la santé, de la prévention, de l'éducation, du sport, de la nutrition pour favoriser une meilleure hygiène de vie, une alimentation plus saine et plus équilibrée, détecter mieux les risques de maladie grave venant de l'environnement et encourager la pratique des activités physiques auprès des milieux les plus défavorisés. Cela peut se faire en élargissant les missions et activités des maisons de santé créées sur le territoire régional. Elles pourraient ainsi de venir des maisons de santé et bien-être en regroupant infrastructures et professionnels médicaux, du sport, de la nutrition et du planning familial. Débloquons enfin les obstacles à la mise en place d'un indispensable registre régional des cancers et d'une base de données des maladies de cause environnementale.*

-  *Renforçons aussi progressivement les moyens pour que dans chaque territoire, les citoyens puissent pouvoir bénéficier d'informations quantifiées transparentes sur la qualité de l'air, de l'eau potable, du sol, ... et permettons à chaque citoyen de la région de vivre dans un environnement sain. Cela doit bien sûr prendre en compte toutes les nouvelles formes de pollution plus ou moins imposées au consommateur : pollution électromagnétique, particules fines et ultrafines, pollution chimique résiduelle des emballages, ...*

Une région qui met en œuvre une vraie gouvernance écologique pour tous ses choix de projets, de nouvelles initiatives, d'actions et de subventionnements.

-  *La démarche de développement durable (soutenable) n'est pas une évolution à la marge, mais bien un changement profond qui implique des ruptures dans nos modes de vie, de travail, de production, de déplacements, de loisirs et surtout de gouvernance écologique. Ce "vivre autrement" implique de trouver les voies d'une certaine "sobriété heureuse" qui succéderont dans nos contrées occidentales à des habitudes de prédation, de gaspillage des ressources de la planète, d'individualisme trop souvent effréné. Il faut revoir complètement notre économie régionale, en particulier sous l'angle de la "définanciarisation" et en même temps sur la*

façon dont sont conçus les processus de production et de services de nos activités marchandes ou non-marchandes avec une visée incontournable de soutenabilité. Nous devons, plus que jamais, tendre vers une évolution durable de nos engagements prenant en compte les ressources disponibles et le futur que nous nous engageons à réserver à notre descendance.



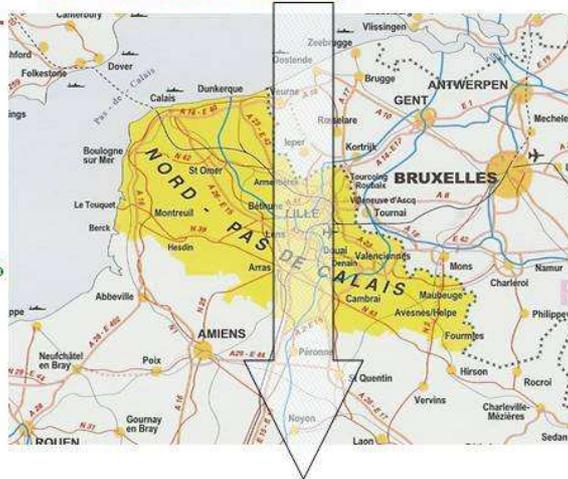
La région Nord-Pas de Calais & le développement durable

des écarts importants par rapport à la moyenne nationale ...
ou d'autres pays européens ... et ce qu'il reste à faire !

Agriculture
et paysages :
▪ **région la plus dense de France**
▪ **0,4 % de la surface agric. en agriculture biologique (dernier rang en France)**

Pollution :
▪ **544 sites pollués répertoriés (14% du total de la France)**
▪ **82 % jours avec bonne qualité de l'air (contre 66% dans la moitié sud de la France)**

Alimentation :
+ **41 % de corps gras consommés**
+ **37 % de boissons alcoolisées consommées**
- **20 % de fruits consommés**



Economie :
▪ **2^{ème} région pour la croissance en volume**
▪ **20^{ème} région pour le revenu par habitant**
▪ **3^{ème} région industrielle**
▪ **13^{ème} région pour le potentiel de R & D**

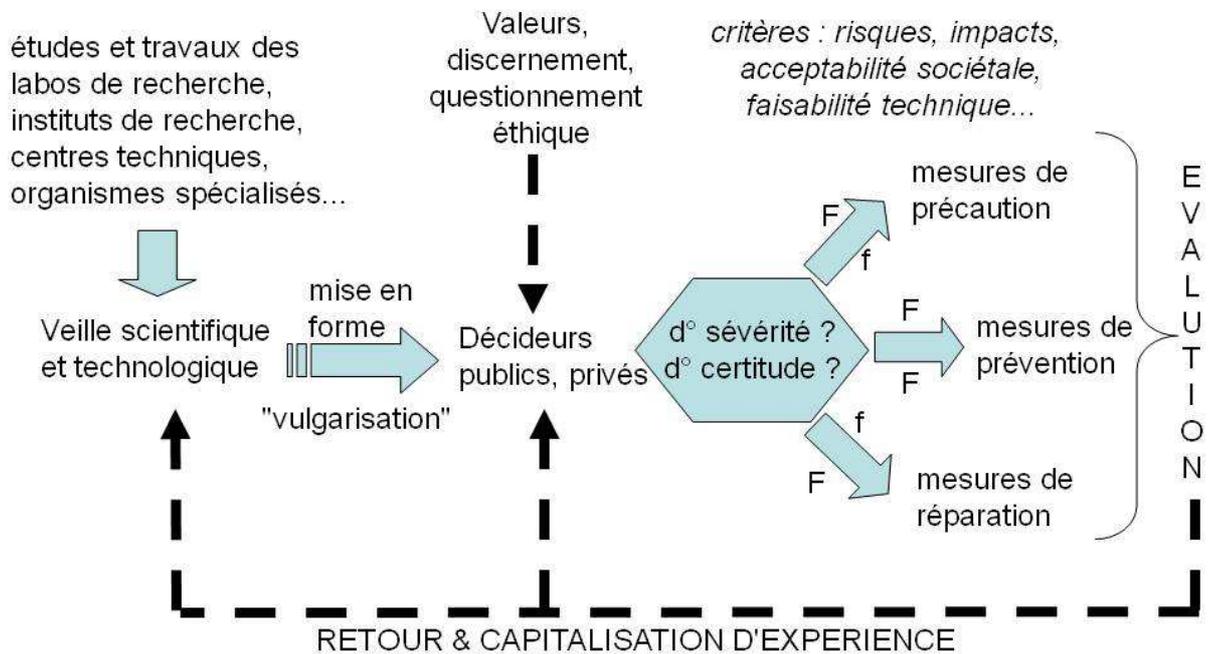
Social :
- **la région la plus jeune de France**
- **22 % du PIB/habitant**
+ **35 % chômage**
+ **50 % population pauvre**

Santé publique :
+ **91 % mortalité liée à l'alcool**
+ **39 % mortalité liée au tabac/amiante/silicose**
- **3 ans d'espérance de vie**

M.EYRAUD - octobre 2007

🌍 Le développement durable n'est pas le "dernier gadget à la mode" mais recouvre un ensemble cohérent, mais non figé, de valeurs, la mobilisation de méthodologies, d'outils et de disciplines scientifiques diverses et d'attitudes mobilisés par une grande étendue d'acteurs : Il, s'agit donc d'une méthode globale, systémique qui intègre des outils comme l'analyse de risques, l'analyse du cycle de vie, le calcul, la modélisation et simulation, la veille scientifique permanente, le questionnement éthique, l'évaluation des actions menées et la capitalisation d'expériences et de résultats de recherche et les principes d'action de prévention et de précaution. Dans ce cadre, nous souhaitons pour aller dans le sens d'une véritable gouvernance écologique doter la région de trois structures complémentaires au niveau de la prévention, de la précaution, de la réparation et de l'évaluation.

Un processus complet pour construire une véritable gouvernance écologique...



abréviations utilisées : F= fort, f= faible

CAP21-M.Eyraud - Novembre 2009

- Prévention** : l'instauration d'un haut comité écologique régional (HCER) doit permettre, sur saisine des élus régionaux, d'élus locaux, d'associations de pouvoir examiner toutes les initiatives, projets divers sous l'angle de leurs impacts dans les domaines sanitaires-environnementaux, sociaux et sociétaux, économiques dans une visée de développement durable. Ce haut comité pourra rassembler en son sein et dans sa structure administrative : - des scientifiques et ingénieurs de différentes disciplines, - des représentants d'association dont à titre d'exemple celles de défense de l'environnement, de défense des consommateurs, - des représentants d'associations axées sur la prévention des risques sanitaires et des représentants des services déconcentrés de l'Etat - des représentants de la société civile (membres de conseil de développement par exemple). A chaque saisine, les membres du conseil réunis pour examiner et statuer sur un projet particulier devront déclarer leur absence d'intérêt ou de lien particulier avec les entreprises porteuse ou parties prenantes à quelque titre du projet.
- Evaluation** : Suite à la cessation de l'IFEN, nous préconisons aussi la mise sur pied d'un observatoire écologique régional dont la vocation sera à la fois de rassembler des données statistiques caractérisant l'état de santé de l'environnement de notre région sous différents

angles : air, eau, sols, biodiversité, risques industriels et technologiques, gestion et traitement des déchets..., l'état de santé des populations en rapport avec leurs modes de vie et le type d'exposition mais aussi d'être un lieu de documentation et de capitalisation d'expériences sur toutes les expériences menées en terme de protection de la santé, de l'environnement, du bien vivre ensemble, de l'attention aux plus démunis et du développement économique durable.



Enfin, notre région comme d'autres régions du monde va connaître en conséquence du changement climatique des événements météorologiques violents en fréquence et gravité croissante dans les années à venir. Le besoin d'un service civique étant identifié comme moyen de consolider la société, il faut étudier sérieusement l'opportunité de créer un corps d'intervention de secours en cas d'urgence et de catastrophe qui puisse intervenir pour aider en cas d'inondation, tempête, tornade, catastrophe chimique ou nucléaire. Sa vocation serait de porter secours avec les sapeurs-pompiers, les secouristes, la sécurité civile aux populations, d'aider sur le plan des évacuations, mise à l'abri et à diverses tâches indispensables de déblaiement, de surveillance et de reconstruction. Pour ces dernières tâches de conventions seraient signés avec les professionnels du bâtiment, de la construction et des travaux publics pour mise à disposition d'hommes et de matériel lourd.